

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

# **Le code du travail est attaqué, il faut le défendre !**

- D&S, la revue - Les éditos de "la lettre de D&S" -

Date de mise en ligne : mercredi 21 octobre 2015

---

**Démocratie & Socialisme**

---

La ritournelle libérale est maintenant bien rôdée : « *Le chômage augmente, l'investissement est en panne, l'économie stagne : c'est la faute du coût trop élevé du travail. Il y a trop de charges* ». Résultat, le patronat obtient du gouvernement des baisses d'impôts et de cotisations sociales. Mais cette politique, bien évidemment, ne donne pas de résultat. Car, **ce ne sont pas les entreprises qui créent des emplois** contrairement à ce que le Medef nous dit tous les jours. L'emploi dépend de la conjoncture économique. Ce n'est que s'il y a augmentation de la demande qu'il ya besoin de plus d'emplois.

## Une politique qui ne marche pas

Augmenter le taux de marge des entreprises, c'est ce qu'a fait le gouvernement avec le pacte de responsabilité et le CICE. Cela a permis d'augmenter les dividendes des actionnaires, et n'a que très marginalement contribué à l'emploi. D'autant que les autres pays européens suivent la même politique de baisse du « coût du travail », donc difficile pour la France de dégager un avantage compétitif par rapport à ses voisins.

Le chômage continue à augmenter, l'investissement productif stagne. Conclusion : cette politique libérale ne marche pas ? Non, nous répondent les commentateurs libéraux : c'est qu'il y a beaucoup trop de rigidités dans la réglementation du travail. **L'ennemi, c'est donc maintenant le code du travail.** Bien sûr, ils n'osent pas dire qu'il s'agit de baisser les droits de salariés. Ils disent que le Code du travail est illisible. Ah bon ? Il y aurait des codes juridiques lisibles ? Le code pénal ? Le code électoral ? Le code de commerce ? Le code général des impôts...

## Défendre un droit du travail protecteur

Rappelons que le code du travail a déjà été réécrit il y a peu. La dernière recodification, faite sous la houlette déjà de Jean-Denis Combrexelle, date de 2008. Y a-t-il eu simplification du droit du travail ? Non, le nombre d'articles avait augmenté. En réalité le droit du travail n'a jamais été aussi complexe que depuis que se sont multipliées les dérogations à la loi en faveur du patronat.

Les arguments des libéraux semblent avoir convaincu l'exécutif. C'est ce qui explique que le sujet du code du travail, non prévu initialement à l'ordre du jour de la « conférence sociale », ait été en fait au centre du discours gouvernemental. L'objectif annoncé est de donner plus de place aux négociations d'entreprise. Mais elles ont toujours été possibles ! Il y a encore peu, elles ne pouvaient qu'être plus favorables que la loi. Aujourd'hui, elles sont de plus en plus le prétexte d'accords imposés avec souvent un chantage à l'emploi et des reculs sociaux (nombre de congés, de RTT, baisse des salaires). **Il y a urgence à engager une mobilisation en défense d'un droit du travail protecteur des salariés !**

## Exigeons la relaxe pour Laura Pfeiffer

*Pendant ce temps là, pas un mot de l'exécutif pour défendre l'inspectrice du travail d'Annecy poursuivie pour n'avoir fait que son travail. Son seul tort : faire appliquer le droit du travail chez Tefal. Cela n'a pas plu à la direction de cette entreprise, qui a demandé à la direction du travail de museler cette inspectrice du travail. **Une collusion avérée entre patronat et certains hauts fonctionnaires !** Malheureusement c'est un salarié de Tefal qui est licencié pour avoir transmis les courriels prouvant des demandes de Tefal à la hiérarchie de l'inspectrice du travail. Cette même*

## Le code du travail est attaqué, il faut le défendre !

---

inspectrice est poursuivie par Tefal pour avoir transmis ces mails au conseil national de l'inspection, du travail. Le procureur a osé requérir 5000 euros d'amendes contre l'inspectrice. **Un vrai scandale !**

Intervention de soutien de Gérard Filoche à Laura Pfeiffer

